



Assemblée générale

Distr. générale
27 mai 2016
Français
Original : anglais

Assemblée générale

Soixante-dixième session

Points 17 et 124 de l'ordre du jour

Les technologies de l'information et des communications au service du développement

Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire

Note verbale datée du 20 avril 2016, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République populaire du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York a l'honneur de communiquer, au nom du Bangladesh en sa capacité de Président du Conseil directeur de l'Union interparlementaire, le texte de la résolution sur la démocratie à l'ère numérique face aux menaces pour la vie privée et les libertés individuelles (disponible à l'adresse <http://www.ipu.org/stret-f/stcnfres.htm#134>), qui a été adoptée à l'unanimité, le 21 octobre 2015, par la 133^e Assemblée de l'Union interparlementaire, et demande que le texte de la présente note soit distribué comme document de l'Assemblée générale au titre des points 17 et 124 de l'ordre du jour.

